



Rivière-Rouge, le 30 janvier 2008

M. André Hallé, RIDR;  
M. Normand Girouard, Rivière-Rouge;  
M. Pierre Telmosse, citoyen;  
M. Grant Mackenzie, CRE;  
Mme Nathalie Sigouin, MRCAL.

Objet : Réponse à vos demandes de la rencontre du 28 novembre 2007.

---

Madame, Messieurs,,

A- **À votre demande : « Sur chaque rapport qui nous est présenté, nous demandons qu'apparaissent les critères de norme »**

**Réponse :** Sur chaque rapport apparaissent déjà les critères des normes. Vous trouverez ci-joint un exemple des résultats d'analyses du rejet dont je vous ai déjà transmis une copie. Après discussion avec M. André Hallé, je vous ferai, pour votre prochaine réunion, un tableau indiquant strictement tous les paramètres analysés ainsi que les normes pour comparaison rapide.

B. **Visite du site au printemps 2008**

**Réponse :** C'est avec joie que nous vous ferons visiter le site d'enfouissement technique. Dès que le traitement reprendra au printemps, je vous informerai des dates et je demanderai les disponibilités à chacun.

- C. **À votre question : « Suite à notre question sur les mesures à prendre en cas d'irrégularité, avez-vous reçu les recommandations du ministère ? »**

**Réponse :** Nous n'avons pas encore reçu les recommandations du Ministère. Cependant, si la contamination progressait, les mesures extrêmes à prendre seraient de circonscrire le site avec l'ajout de puits souterrains et de pomper l'eau au système de traitement.

- D. **À votre demande : « Nous demandons à ce que le puits de Bois Fortin fasse aussi partie de l'analyse (puits des citoyens) ».**

**Réponse :** La Régie avait déjà ajouté Bois Fortin à sa liste de puits à faire analyser au printemps.

- E. **À votre question « À la page 4 du rapport 2007 sur le suivi des eaux potables Puits des citoyens, quel serait l'impact sur la santé des gens advenant une concentration importante de chacune de ces matières? ».**

**Réponse :** Comme je ne suis malheureusement pas médecin, il m'est difficile de répondre à cette question. Cependant, nous avons effectué une recherche sur internet identifiant les symptômes que pourrait produire une haute toxicité dans l'eau potable de certains contaminants (voir annexe).

- F. **À votre question : « Serait-il possible qu'une progression de ces irrégularités puisse affecter les autres puits? »**

**Réponse :** Étant donné le sens de l'écoulement des eaux, il serait fort improbable qu'une progression puisse attendre d'autres puits. De un, les autres puits sont trop éloignés et de deux, la carte des écoulements des eaux ci-jointe démontre que le sens de l'écoulement des eaux ne se fait pas en direction d'autres puits que ceux déjà ciblés.

- G. **À votre question : « Afin de prévenir une possible contamination, quelles mesures peuvent être mises en place? »**

**Réponse :** Évidemment, lorsque le LES sera recouvert d'une membrane géosynthétique (les travaux devraient débuter en 2008), la contamination sera en majeure partie éliminée. En attendant, si jamais il y a contamination importante, il faudrait exécuter les mêmes actions spécifiées à la réponse C.

H. **À votre question : On aimerait savoir, par simple curiosité, comment la méthode de prélèvement de l'échantillon fut révisée? »**

**Réponse :** Le tuyau de « cope » utilisé pour effectuer l'échantillonnage était enduit de zinc. Le zinc s'est imprégné sur le gant de l'employé et le gant, contaminé au zinc, entrainé en contact avec les bouteilles d'échantillonnage. Ce qui a fait élever la teneur en zinc. La situation a été corrigée en remplaçant le tuyau de cope par une corde en nylon.

La directrice générale

*Johanne Bock*